

Québec contre Montréal *ou* la querelle universitaire 1876-1891

Roland Houde

Numéro 3, septembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1373ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Éditions Jumonville

ISSN
0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Houde, R. (1976). Québec contre Montréal *ou* la querelle universitaire 1876-1891. *Lettres québécoises*, (3), 43-44.

Québec contre Montréal ou la querelle universitaire 1876-1891

L'université comme moyen de connaissance et comme moyen d'expression. Si le langage et la liberté de langage sont les principes par excellence de la communication, alors un livre retrouvant les racines d'une académie, racontant l'histoire d'une université qui nous touche ou qui nous encadre se lit plus que tout autre pour y chercher une leçon profitable, un reflet de notre existence, les indices de référence à notre destin quotidien. Plus que toute autre, la communication historique est premièrement conscience et expression des moyens de l'histoire. En les recherchant, les situant et les utilisant, elle ne peut rien oublier. Pour mieux nous faire voir, savoir et prévoir. Cacher les moyens historiques — les situations ou stations historiques — ne résultera qu'en commentaires qui seront justement nécessaires pour les dévoiler. Ainsi dans un livre historique de deux cents pages il se peut qu'il n'y ait que deux ou trois pages qui soient réellement de l'historien. Mais pour les porter, ces trois pages, il fallait tout le poids des autres, comme le bateau a besoin de l'eau qui le porte. Soutenu par une approbation académique vers une destination publique.

Les Presses de l'U. de M. nous ont transmis à la fin de 1974 le travail du professeur-historien de l'U. du Q. à Montréal, M. André Lavallée: *Québec contre Montréal, la querelle universitaire 1876-1891*. (261 pp. avec index des noms de personnes, table des matières et bibliographie de la p. 237 à 251, \$10.50). M. Lavallée a voulu reprendre et serrer de plus près une période de la «question universitaire» ou du projet de création d'une université autonome à Montréal qui s'échelonne de 1851 à 1920. Pendant la période de 1878 à 1920, notre université s'appelait La Succursale de l'Université Laval à Montréal et n'était pas indépendante de l'U. Laval de Québec. En gros et sans caricature, le fond de cette «question» ou du problème était comme aujourd'hui Québec contre Québec, catholiques contre catholiques, le clergé (régulier) contre le clergé (séculier), universitaires contre universitaires, le pouvoir de la piastre et la piastre pour le pouvoir, du foin dans les bottes bourgeoises plutôt que des bottes de foin pour les pauvres. S'aveugler sur une situation réelle et vouloir endormir les autres.

Le beau travail de M. Lavallée qui insiste pour la période étudiée sur l'aspect financier de la «question» méritait certes une plus grande attention éditoriale de la part des Presses de l'U. de M. et de son comité de lecture. Question de détails ou détails de la «question». En effet, comment ne pas sursauter à la lecture du récapitulatif publicitaire sur le plat inférieur du livre établissant la fondation de l'U. Laval en «1857»? Comment ne pas se souvenir que la *Bibliographie de la question universitaire Laval-Montréal 1852-1921* préparée jadis par Aegidius Fauteux, alors qu'il était bibliothécaire de l'U. de M., fut publiée en brochure en 1922 et non pas en 1956 (p. 245)! Contrairement à l'affirmation de M. Lavallée (p. 245), l'*Annuaire* de l'U. Laval, avant 1908, n'est pas publié chez Demers et Frères; nos numéros 19 et 20 pour les années académiques 1875-76 et 1876-77 sont de la typographie d'Augustin Coté et Cie. Comment ne pas s'apercevoir de plus que les notes infra-paginales 142 et 143 (p. 143) sont inversées et qu'une partie des notes 147-8 (p. 212) est tombée? Mais surtout comment ne pas remarquer l'extrême dépendance de l'auteur envers les travaux de l'éditeur-historien parisien Arthur Savaète?

Exemple: sur 136 renvois (notes 94 à 230) qui supportent 19 pages de texte (p. 136 à 155) nous pouvons relever au moins 57 références-citations tirées des importants travaux de Savaète (frappés d'interdit parfois au Québec de 1910) qui ne sont mentionnés que de façon sommaire sous un titre collectif: *Voix canadiennes, Vers l'Abîme* (p. 16, n. 10; p. 24, n. 20; p. 26, n. 28; p. 42, n. 28; p. 43, n. 30; p. 44, n. 35; p. 47, n. 51; p. 48, n. 55...). Notons que dans sa bibliographie (p. 244), M. Lavallée date les 12 tomes de *Voix canadiennes* de 1908-1918 alors que le catalogue de la B. N. de Paris date précisément le tome XII (*Mgr Adélarde Langevin, sa vie, ses contrariétés...*) en 1922. Mais c'est secondaire tout comme il semble sans importance au fichier de la bibliothèque de l'U. de M. de continuer à décrire la collection Savaète comme composée de 10 tomes. Il nous semble cependant que l'occasion était belle et unique pour M. Lavallée de préciser et/ou d'éclaircir le rôle et l'intérêt de Savaète dans ces questions franco-canado-romaines. Ou tout au moins de bien indi-

quer que le tome IV de *Voix canadiennes...* est un fort volume de 564 pp. qui traite entièrement de la *Question Laval* et que le tome V (autre fort volume de 582 pp.) s'intitule *Suite de la question Laval*, qu'il date de 1911 (voir p. 578) pour ne rien dire des autres chapitres qui se rapportent à la *question* dans les tomes II et III tout aussi bien que dans d'autres oeuvres de Savaète: les *Causeries Franco-canadiennes* et *La Revue du Monde catholique...* Oeuvres de Savaète et/ou de Mgr Fèvre? N'y a-t-il pas des questions et des silences qui ne sont que des ajournements? Dans le travail de M. Lavallée, il y a un autre relevé qui s'imposerait peut-être. C'est sa dépendance à l'endroit des travaux publiés et inédits du père Desjardins (s.j.): l'histoire du *Collège Sainte-Marie de Montréal* et *Question Universitaire-Québec-Montréal*. Nous y reviendrons.

Parlant de la construction du Collège canadien à Rome, M. Lavallée écrit que cette construction «commença au début» de 1887 (p. 213) et il continue: «Au printemps de 1887, soit un an avant que M. Colin n'avertisse l'épiscopat canadien de l'ouverture prochaine du Collège canadien...». Mais c'est à se demander si M. Colin, supérieur des Sulpiciens à Montréal, aurait osé se permettre un tel bris d'étiquette cléricale! La reconstruction de M. Lavallée recèle une ambiguïté. Car, à notre avis, ceux qui devaient savoir savaient alors que la bénédiction de la première pierre du Collège aurait (avait) lieu le 24 février 1887. C'est à la suite de cette bénédiction — donc avant l'inauguration du 11 novembre 1888 — que Tardivel publia son article dans *La Vérité* (avec réfutation par Colin le 2 avril 1887). Autre ambiguïté quant à l'initiateur du projet: le Cardinal Howard (p. 204, 209, 210); M. Lavallée le décrit «protecteur du Collège britannique à Rome». N'était-il pas plutôt et en premier titre protecteur de la Compagnie de Saint-Sulpice à Rome? Pour le Cardinal Howard, effectivement, l'idée d'un collège ecclésiastique pour le Canada à Rome se voulait un complément à la liste déjà existante des Collèges d'Amérique à Rome: le Collège Américain du Nord et le Collège Américain du Sud. Autre question de détail et de précision historique (p. 108): «Mgr Taschereau prépara une circulaire spéciale pour les membres de son clergé diocésain». Se rapportant à la brochure du Dr. Paquin (*La Conscience catholique outragée*), Mgr l'archevêque de Québec émet le 13 mars 1882 une «ordonnance» condamnant avec défense de lire cette brochure contre l'U. Laval.

En fin de compte (et de lecture) c'est à se demander également s'il n'était pas plus urgent et intéressant (fi-

nancièrement) pour les Presses de l'U. de M. de rendre accessible par la ré-impression la *Bibliographie...* annotée de Fauteux, les travaux du père Desjardins et une anthologie des textes et des pièces justificatives sur la *Question* qui se trouvent depuis 1908 dans Savaète. Un des dangers de l'art d'éditer, si l'on ne prend garde, est qu'on y cesse vite d'être libre et ouvert. On a ses tics, ses trucs, ses structures, ses autorités, ses dérobades toutes prêtes. Les réussites du début deviennent bientôt des paresse: les nouveautés, procédés. Vice de l'institution, non de recherche. Cruellement mis à jour, au monde, par ses propres enfants. C'est la reproduction qui mettra un terme à la reproduction. Ainsi la diffusion de ou l'accessibilité à la *Bibliographie...* annotée de Fauteux aurait permis à M. Lavallée ou à la direction des Presses de l'U. de M. de relier *La Conscience catholique outragée* du Dr Elzéar Paquin (1882) au *Triomphe des idées catholiques...*, par E.P. Oudesse (1883) puisque ce dernier titre ne fait que cacher une réimpression textuelle de la brochure condamnée de 1882. (Voir Lavallée, p. 107, 243, 244, 257). Ou encore de ne pas situer en 1883, sans plus de discernement ou d'acribie bibliographique, la publication et l'impact de *La Source du mal de l'époque au Canada...*, ouvrage condamné par Mgr Fabre le 20 janvier 1884 et par Mgr Taschereau le 2 février de la même année. (Voir Lavallée, p. 165 et Fauteux, p. 32). De plus, à ce sujet, nous croyons que l'édition définitive de *La Source...* se trouve dans Savaète (tome III, p. 43-192) puisque cette édition de 1909 comporte des corrections autorisées par l'auteur en 1908... et l'auteur était alors aumônier des Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal après avoir été curé de Saint-Bruno et de Valleyfield et collaborateur à la *Gazette des campagnes*.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Cette réflexion critique et méthodologique sur le travail de M. Lavallée, tel que livré par les Presses de l'U. de M., n'utilise qu'un instrument: la précision emphatiquement historique pratiquée à l'intérieur de deux bornes: tout accepter par la sympathie et tout situer par la compréhension; ce qui équivaut à manifester une grande dépendance dans l'amour de son université et une aussi grande indépendance dans l'attention portée à ses publications. De toute façon, Cendrars avait bien raison: «Jamais une machine à écrire n'aura fait une faute d'orthographe étymologique, alors que le savant bégaié, mâche ses mots, se case les dents sur d'antiques consonnes...» (*Aujourd'hui*, Grasset, 1931, p.9).

Haute-Mauricie
29 mai 1976

Roland Houde